

Extrait du CGT Crédit Agricole

http://cgta.net/article.php3?id_article=410

Droit du Travail (1)

- Actualité - CGT CAM -



Date de mise en ligne : mardi 22 août 2017

Description :

En 2016, la loi Travail de Mme El Khomri s'est confrontée à un rejet important. Si les mobilisations ont permis de limiter certains principes nocifs de cette loi pour les travailleurs et pour les petites et les moyennes entreprises, elles n'ont pas été suffisamment massives pour éviter la mise en oeuvre des principes de base depuis janvier 2017.

CGT Crédit Agricole

Les effets de cette loi ne sont même pas mesurés que voilà le nouveau gouvernement à nouveau à l'oeuvre …

• Et malgré une très large majorité à l'assemblée nationale, le gouvernement prépare une loi Travail XXL à passer par ordonnances.

La première loi est passée à coup de 49.3, la suivante qui voudrait réintégrer les éléments abandonnés de la première, sous la contrainte des mobilisations, passera sans débat par ordonnance si nous ne faisons rien !

Aux manettes, une ex-DRH de très grand groupe, experte en réduction d'effectifs (et pas sans intérêt personnel dans ces opérations comme tous les cadres dirigeants !) considère le droit du Travail comme une entrave pour l'entreprise et aux commandes des principes libéraux appliqués depuis plus de 30 ans •

30 ans pendant lesquels le chômage de masse n'a cessé d'augmenter, avec toujours plus de contrats précaires, des salaires tirés vers le bas, des conditions de travail dégradées pour ceux qui travaillent, une qualité de services dégradées pour les clients et usagers !!

Et leur chanson ne change pas : le coût du travail serait trop élevé alors :

- ▶ les cotisations sociales (qui sont pleinement du salaire mis en commun pour une qualité de vie meilleure - santé, famille, retraite) ont été réduites (exonérations) et aujourd'hui il s'agit même de les supprimer,
- ▶ les salaires directs (versés aux salariés) ont été contenus : en 20 ans ils pèsent globalement 10% de moins dans la richesse produite
- ▶ les avantages conventionnels s'amenuisent et disparaissent au fil des "négociations" d'entreprise.

Imposer la négociation des règles du jeu dans l'entreprise au plus près du terrain, c'est continuer et accélérer cette tendance dont on connaît déjà les effets .

Au Crédit Agricole, les mêmes pratiques ont produit les mêmes effets :

- ▶ Fusions / Coopérations / Regroupements ont permis de réduire les effectifs donc la masse salariale globale
- ▶ les négociations successives de la convention collective, qui toujours trouvent des signataires, ont permis de saucissonner le salaire :
 - pour le maintenir en limitant son augmentation à une part seulement
 - pour l'individualiser afin d'entretenir une compétition et freiner la revendication
 - pour mettre en place des éléments de rémunération aléatoires et non cotisés dont la part a considérablement augmenté
 - mais salaire et intéressement ont comme ailleurs perdu 10% dans la part de richesse produite !!
- ▶ moins d'employés, moins bien payés pour plus de richesses produites c'est fatalement plus de travail / employé, plus de fatigue et ••• un service dégradé avec en plus une facturation grandissante qui génèrent des incivilités et participent au mal être !

Avec de très beaux bénéfices (malgré les colossales pertes d'une gestion capitaliste contraire à ses statuts mutualistes) le Crédit Agricole dispose aussi de très importantes exonérations de cotisations sociales (baisse de

Droit du Travail (1)

salaires ou baisse du coût du travail comme ils disent …), contraignantes pour la MSA et les salariés affiliés. Le Crédit Agricole encaisse aussi des crédits d'impôts (CICE et CIR) (dans les faits ce sont des impôts payés par nous et versés à ces entreprises qui font des milliards de bénéfices !).

Mais le Crédit Agricole ne renoncera pas à étendre le temps de travail des salariés si la nouvelle loi le lui permettait plutôt que de recruter …

La CGT du Crédit Agricole appelle les salariés à analyser cette situation avec tout le discernement nécessaire :

- ▶ en 2016, les enquêtes menées démontraient qu'au Crédit Agricole, comme dans le reste de la population française, plus de 70% des salariés avaient conscience de la nocivité de la loi Travail

- ▶ pourtant ce n'est pas dans cette proportion que les salariés du Crédit Agricole se sont mobilisés.

Aujourd'hui, la loi Travail El Khomri commence à sévir et la suivante promet un recul social encore plus grand.

Les lois ne sont pas une fatalité, elles sont le fruit du rapport de force qui s'exprime : le grand patronat, les grands groupes sont à la manoeuvre et l'opposition qu'ils rencontrent est insuffisante.

Il ne suffit plus de chercher à comprendre et se positionner, il ne suffit plus de soutenir ceux qui s'opposent activement, il faut s'engager :

MOBILISONS NOUS ENSEMBLE LE 12 SEPTEMBRE !!